

Concours « VOTRE MEILLEURE PHOTO - 2026 » de l'association Escales Créatives de La Bâtie Neuve.

REGLEMENT ET CANDIDATURE.

Article 1 : Organisation générale.

L'association ESCALES CREATIVES organise un nouveau concours de photographie à La Bâtie Neuve.

Les photos sélectionnées seront exposées le long d'un parcours pédestre en plein air.

Les photos devront être envoyées électroniquement à escalescreatives@gmail.com avant le 31 mars 2026.

Il n'y a aucun frais d'inscription.

Cette exposition et ce concours seront organisés pour le plaisir et la beauté de la participation et il n'y aura pas de distribution de prix ni de récompense.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les photographes individuels AMATEURS de la Bâtie Neuve et ses environs.

Chaque participant pourra proposer un maximum de 8 photos au total et un maximum de 4 photos par catégorie.

Chaque photo sera attribuée par l'auteur à une des 3 catégories suivantes :

- **Hommage au bois** (Le bois sous toutes ses formes: le matériau, l'arbre, les forêts, les ouvrages)
- **Les bijoux de notre faune locale** (Pas seulement les bêtes à corne, mais aussi les oiseaux, lézards, grenouilles, insectes, marmottes, etc...)
- **Les insolites** (tout ce que l'on peut rencontrer d'étonnant dans la nature ou dans des situations particulières et quel que soit le lieu. Etonnez nous !).

Les participants doivent être majeurs.

En participant à ce concours, les auteurs s'engagent à être les auteurs des photos et détenir les droits et les autorisations de celle-ci.

Les images créées par IA ou photomontages ne sont pas acceptés.

En cas de personnes reconnaissables sur l'image, un accord écrit de ces personnes devra être fourni pour autoriser la publication (droit à l'image).

Article 3 : Sélection des photos.

3.1 La sélection se fera sur la base des critères suivants :

- Photo réalisée par un habitant de la Batie Neuve ou des communes voisines.
- Photo conforme à la catégorie choisie.
- Son aspect artistique.
- Son originalité.
- Sa résolution (de qualité suffisante pour pouvoir être imprimée en grand format)

Après réception des photos, aucune restitution ne sera possible.

3.2 Jury et sélection des photos

Une présélection sera effectuée par le bureau de l'association.

Cette présélection sera exposée temporairement à la médiathèque de la Batie Neuve. Lors de cette exposition et ensuite lors d'une soirée finale, le public pourra voter pour sélectionner les photos qui seront finalement exposées le long du Chemin de la Descente.

Tous les photographes ayant participé au concours seront informés par mail de la décision du jury concernant leur(s) photo(s).

Article 4 : droit de propriété intellectuelle et utilisation des photos

L'auteur d'une photo sélectionnée autorise l'association à imprimer et exposer cette photographie sur les parcours prévus.

Lors de l'exposition finale, le nom des auteurs sera affiché.

Les photos pourront être diffusées dans la presse écrite, médias, ou autres réseaux.

La participation à ce concours ne peut donner lieu à aucune indemnisation, remboursement, ou autre contrepartie financière.

Article 5 : Responsabilités

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte partielle ou totale, et décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte, ou de vol des photos exposées.

Les participants renoncent en conséquence à tous recours envers l'association et ses organisateurs.

Pour tout renseignement complémentaire adresser votre demande à :

escalescreatives@gmail.com

Demande d'inscription

Concours 2026 de photographies ESCALES CREATIVES.

Date limite d'inscription 31 mars 2026

Date de dépôt des photos numérisées : du 17 février au 31 mars 2026.

Adresse mail pour l'inscription présente et le dépôt des photos : escalescreatives@gmail.com

Adresse de l'association : Escales Créatives.
Mairie
32 place de la mairie. 052030 La Bâtie Neuve.

INSCRIPTION PARTICIPANT

NOM :

PRENOM :

Adresse complète :

Tél :

Mail :

Date de Naissance :

Nombre de photos proposées :

Total maxi : 8 photos.

ENGAGEMENT.

Je reconnais être l'auteur des épreuves photos fournies dans ce dossier, en avoir pleinement les droits et j'autorise la diffusion de ces photos dans un espace public.

Je reconnais également avoir pris connaissance du règlement de ce concours et en accepter les conditions.

DATE :

LIEU :

LU ET APPROUVE :

SIGNATURE :